

BRO 02 PROJET PHARE

SITUATION PROJETÉE - Construction d'une crèche (FR) de 49 places

Type de projet

Équipement à destination de la petite enfance (crèche)

Description

Construction d'une structure d'accueil francophone d'environ 700m² pouvant accueillir un minimum de 49 enfants avec un espace vert sécurisé et privatif en intérieur d'îlot. Ce bâtiment sera construit sur 3 niveaux (sous-sol compris) et l'accès se fera via la rue du Bronze.

Groupe cible

Ménages du quartier avec enfants en bas âge (cfr. diagnostic).

Résultats attendus

Répondre au manque crucial d'infrastructures d'accueil pour la petite enfance au sein d'Anderlecht et du quartier.
Créer un pôle "Enfance" avec l'Ecole 13.
Reconfiguration de l'alignement bâti de la rue du Bronze.

Conditions de réussite

Partenariat avec l'Ecole 13 et la Maison des Artistes.
Un espace de type kiss & ride devra être prévu à hauteur de la rue du Bronze.
Coordination avec les opérations BRO 03a et BRO 03b.

Développement durable

Bâtiment répondant aux exigences passives.
Toiture verte et jardins privatifs.
Gestion et réutilisation des eaux de pluies.

Recommandations

Sécuriser les abords de la crèche et du jardin (accès). De plus, la construction devra prendre en compte l'extension et la rénovation de la Maison des Artistes (BRO 03).

Superficies estimées

Typologie : 4 sections (enfants) - min.49 places
Gabarit envisagé : R+1 (avec un niveau en sous-sol)
Emprise : ± 500 m²
Plancher : ± 700 m² + 275 m² espace extérieur

Intervenants

Financier : Région / Commune d'Anderlecht
Partenaire : Ecole 13
Pilote : Commune d'Anderlecht (Rénovation urbaine)



• Parcelle concernée
source : Brugis 2015 - Plan cadastral ©



• Esquisse d'implantation
source : Árter sur base Brugis - 2018 ©

BRO 03 PROJET PHARE

SITUATION PROJETÉE - Maison des Artistes / Généralités

Stratégies

Améliorer la visibilité de la Maison des Artistes par la démolition de l'annexe existante et la construction neuve d'une extension comprenant l'entrée, une salle d'exposition et les circulations verticales (communes à la crèche). Le projet consiste également en la rénovation des caves et grenier du bâtiment principal existant. Créer des connexions entre l'extension et les volumes existants (rénovation accès PMR,...) et ouverture de l'atelier sur le quartier. Le mur aveugle donnant sur la rue Wayez et l'Ecole 13 accueillera une intervention artistique destinée à valoriser la rue du Bronze et la perspective à venir vers le canal.

Résultats attendus

Valorisation de la rue du Bronze par la création d'une nouvelle identité (valorisation du pôle existant).
Appel et mise en évidence depuis la rue Wayez.
Animation de la rue du Bronze.
Rayonnement des activités de la Maison des Artistes sur le quartier.

Conditions de réussite

Partenariat Maison des Artistes / Coordination opération BRO 02

Recommandations

Réflexion architecturale commune avec le projet de construction, d'une crèche (BRO 02).
Ouverture de l'extension et du volume inférieur sur la rue.

Superficies estimées

Gabarit envisagé : R+1 (extension sur la partie Rez existante)
Emprise : ± 245 m² bruts
Plancher : ± 60 m²

Intervenants

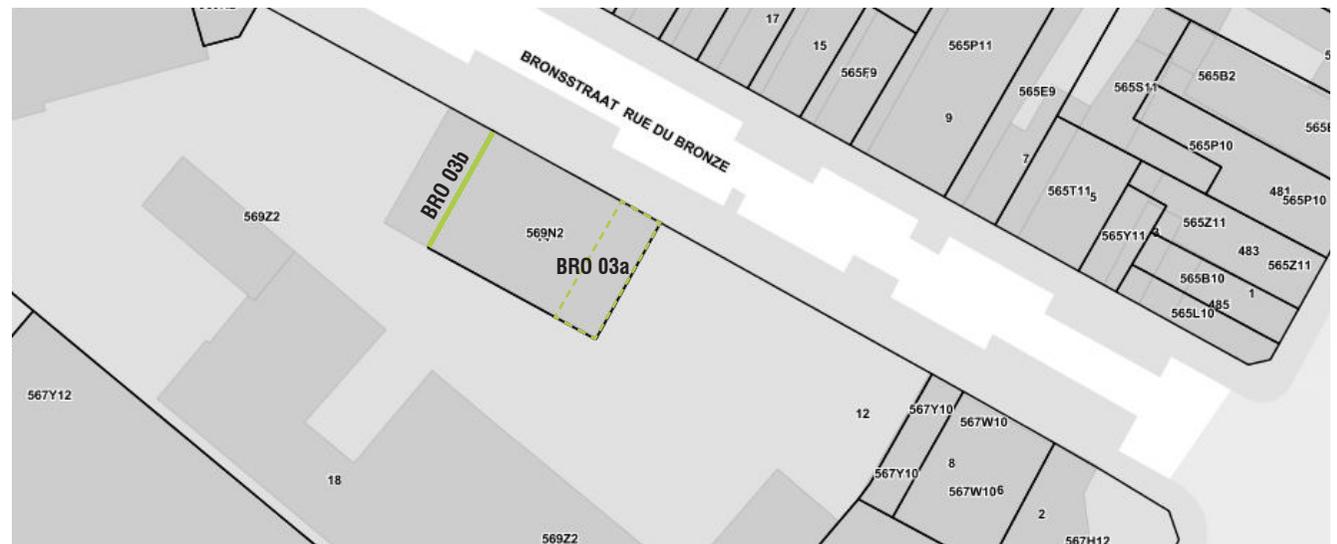
Financier : Région / Commune d'Anderlecht
Partenaire : Maison des Artistes
Pilote : Commune d'Anderlecht (Rénovation urbaine)



• Volume d'extension de la Maison des Artistes
source : photo Árter - juin 2015 ©



• Mur aveugle de la Maison des Artistes
source : photo Árter - mai 2015 ©



• Localisation des interventions
source : Brugis 2015 - Plan cadastral ©

BRO 03a PROJET PHARE

SITUATION PROJETÉE - Extension / Rénovation de la Maison des Artistes

Type de projet

Rénovation et construction.

Description

Démolition de l'annexe existante. Rénovation caves et greniers.
Construction d'une extension comprenant une salle d'exposition de +/- 60m² au rez, une nouvelle entrée et les circulations verticales (communes entre autres avec la crèche). Ce nouvel espace sera ouvert au quartier et appropriable par les artistes et les habitants (manufacture d'art)
Amélioration de l'accessibilité aux PMR (petites réparations intérieures).

Groupe cible

La Maison des Artistes - Escale du Nord / Habitants du quartier

Résultats attendus

Revaloriser l'image de la Maison des Artistes dans la rue du Bronze.
Encourager la présence des artistes au sein d'Anderlecht et du quartier. Augmenter les interactions entre la Maison des Artistes et les initiatives artistiques du quartier.

Conditions de réussite

Partenariat avec la Maison des Artistes.
Coordination avec les opérations BRO 02 et BRO 03b.

Développement durable

Passif / Respect des normes PEB 2015.

Recommandations

Le projet devra être conçu en harmonie avec le projet de crèche.

Contrat de Quartier Durable Biestbroeck

Dossier de base 03 / Programme quadriennal / Árter + Ecores

Superficies estimées

Gabarit envisagé : R+1
Emprise extension : ± 60 m²
Plancher extension : ± 120 m² (2 plateaux)

Intervenants

Financier : Région / Commune d'Anderlecht
Partenaire : Maison des Artistes
Pilote : Commune d'Anderlecht (Rénovation urbaine)



• Localisation de la nouvelle extension de la Maison des Artistes
source : Árter sur base Urbis 2015 ©

BRO 03b PROJET PHARE

SITUATION PROJETÉE - Intervention artistique sur le pignon aveugle

Type de projet

Intervention artistique sur un mur aveugle.

Description

Création d'une intervention artistique sur le mur aveugle visible depuis l'Ecole 13 et la rue Wayez.

Groupe cible

Habitants du quartier.
Elèves et personnel de l'Ecole 13.
La Maison des Artistes - Escalier du Nord.

Résultats attendus

Revaloriser l'image de la Maison des Artistes dans la rue du Bronze.
Encourager la présence des artistes au sein d'Anderlecht et du quartier.
Créer un appel depuis la rue Wayez pour initier une ballade menant au canal.
Encourager la valorisation des murs aveugles.

Conditions de réussite

Partenariat avec la Maison des Artistes.
Prévoir une démarche participative avec les habitants.
A coordonner avec l'extension de la Maison des Artistes.

Recommandations

Ancrer la thématique de l'intervention dans le quartier (histoire, patrimoine, canal, école, artistes,...).
Réalisation de l'oeuvre dans un cadre participatif citoyen.

Intervenants

Financier : Région / Commune d'Anderlecht
Partenaire : Maison des Artistes
Pilote : Commune d'Anderlecht (Rénovation urbaine) ou Maison des Artistes

• Localisation du mur aveugle
source : Arter sur base Brugis 2015 ©



• Mur aveugle de la Maison des Artistes
source : photo Arter - juin 2015 ©



• Fresque participative CQD Ecluse-Saint-Lazare, rue De Gunst - Molenbeek
Source : Atelier Blink ©